

option Services en espace rural (SER)

RNCP5829 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	330
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

1. Développement et gestion d'un projet de service dans le cadre d'un territoire rural

Il accompagne les élus locaux ou les organisations porteuses de projet au niveau de l'analyse, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet

Il coordonne et anime le réseau de partenaires impliqués dans un projet

Il peut contribuer à l'élaboration d'un diagnostic de territoire

Il participe au recueil et à l'analyse des données globales et spécifiques se rapportant à un territoire ou à une activité permettant de réaliser un diagnostic

Il conçoit, met en œuvre, régule et évalue un projet

Il peut proposer des scénarios de développement individuel ou collectif

2. Elaboration d'une stratégie d'animation dans un territoire rural

Il propose, en prenant en compte le contexte local, des actions de promotion et de valorisation (d'un territoire, d'un site touristique lié au territoire, d'un produit du terroir...)

Il élabore des stratégies d'animation d'un lieu, d'un produit du terroir, d'une démarche de protection de l'environnement,... en fonction des objectifs et des publics visés

Il définit des concepts et organise des manifestations à caractère événementiel en intégrant les contraintes budgétaires et le cadre réglementaire

Il repère les partenaires associés à une manifestation, un événementiel (collectivités territoriales, sponsors...)

Il peut être amené à chercher des financements pour l'organisation d'une manifestation et à définir des budgets

Il anime une manifestation (foire, exposition, salons, journées portes-ouvertes...)

Il anime des réunions de coordination et informe sa hiérarchie

Il établit un bilan et rend compte à sa hiérarchie des impacts et des retombées d'une manifestation

3. Connaissance des territoires et de leurs acteurs

Il identifie le réseau d'acteurs d'un territoire et leurs rôles : élus, entreprises, associations...

Il repère les politiques publiques susceptibles d'avoir un impact sur le territoire

Il maîtrise les enjeux politiques, économiques, sociaux et démographiques du territoire

Il peut exposer oralement et par écrit :

- les atouts et contraintes du territoire dans lequel il exerce ses missions
- les spécificités culturelles et historiques
- les tendances démographiques
- les principales tendances économiques notamment le marché de l'emploi
- les enjeux auxquels fait face le territoire

- le niveau des équipements, des infrastructures et des services

Il assure une veille sur les politiques publiques ayant une incidence sur le territoire et anticipe leurs retombées au niveau local

Il peut proposer des pistes d'action de développement et/ou d'animation aux élus ou aux porteurs en espace rural

4. Communication, accueil, information, conseil

Il communique par écrit et oralement (communication externe et interne)

Il analyse une situation de communication

Il choisit le type de support de communication et les règles de présentation adaptés

Il rédige clairement en appliquant les règles de lisibilité et en prenant en compte les publics ciblés

Il utilise tout ou une partie des outils de communication et d'information (NTIC).

Il peut être amené à créer et/ou à actualiser une page internet

Il accueille les usagers d'une structure en adoptant une attitude professionnelle

Il pratique les techniques d'écoute active des usagers d'une structure

Il informe, oriente et guide les usagers d'une structure dans leurs démarches administratives

Il fait appel aux services d'appui en fonction de la nature de la demande

5. Gestion d'une structure

Il gère et/ou anime et développe les activités d'une structure impliquée dans le développement des services en espaces ruraux

Il anime la définition et l'évaluation des orientations stratégiques de sa structure, et les traduit en délégations de mission par sa hiérarchie ou par les instances de sa structure

Il situe sa structure dans l'environnement général des espaces ruraux

Il assure le rôle d'interface permanente entre l'organisme employeur, les usagers et les différents acteurs locaux

Il gère les ressources humaines, les moyens et les budgets

Il veille et applique la législation en vigueur

Il organise la relation avec les usagers

Il anime et développe des partenariats

Il négocie avec les partenaires

Il élabore, coordonne, harmonise les actions de service ou de développement (touristique, socioculturel et de loisirs...) en fonction des orientations de l'organisme employeur

Il évalue les besoins et assure le suivi de la prestation fournie

Il organise les services et anime son équipe

Il promeut la structure

Il rend compte de ses activités à sa hiérarchie ou aux instances de la structure

6. Travail en réseau

Il repère et mobilise des partenaires dans le cadre d'un projet de développement, de service ou d'animation dans un territoire

Il situe son rôle et ses interventions dans la relation de partenariat qui se construit

Il organise son travail en relation avec celui de son réseau

Il anime et dynamise le travail du réseau

Il concilie les avis et peut jouer le rôle de médiateur

Il coordonne les actions liées à la réalisation d'un projet de développement, de service ou d'animation dans un territoire

COMPÉTENCES ATTESTÉES

/

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur d'activité :

Le secteur d'intervention des techniciens supérieur « services en espace rural » est l'espace rural. Les champs d'activités visés correspondent aux types de services suivants :

- les activités de services aux exploitations agricoles et aux entreprises rurales
- les activités de services relatives à l'animation et au développement dans des territoires ruraux
- les activités de services aux usagers en espace rural

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

Les métiers visés sont diversifiés selon :

- les secteurs d'activités : social, culture, loisirs, développement rural, environnement...
- les fonctions : gestion de projets, animation, gestion d'une petite structure...
- la nature de l'employeur : collectivité locale, entreprise, association...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés, justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au BTSA, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées et de personnalités notoirement compétentes, dont au moins un membre de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Sa composition doit être conforme à la fois à la réglementation du BTSA et au décret d'application de la VAE (n° 2002-615 du 26 août 2002) : – deux-tiers d'enseignants ou formateurs, choisis tant parmi les enseignants de la voie scolaire que parmi ceux de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage ;

– un tiers de représentants qualifiés des professions concernées, pour moitié employeurs et pour moitié salariés occupant un emploi visé par le diplôme.

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP361

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP15668

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : portea.fr

<http://www.portea.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5829/>